



JUILLET 2025

◀ Bulletin Municipal ▶

Réunion du 3 juillet 2025 19 H 00

Présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Xavier PEGARD, absent, et Elisabeth VEYER-NOUBLANCHE ayant donné procuration à Géraldine VEYER.

I – Subvention à l'ASHO :

Le Maire indique que l'Association Sportive d'Hautvillers-Ouville souhaite faire l'acquisition de 3 abris de touche, dans le cadre de l'évolution du club.

Un devis a été présenté à la Mairie, d'un montant total de 3.656,97 €.

Dans le cadre de cet achat, l'ASHO peut solliciter une aide financière auprès de la Fédération de Football et sollicite également une aide financière de la commune.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer une aide financière exceptionnelle de 1.000 € à l'ASHO.



II – Travaux d'éclairage à l'église :

Le Maire propose d'entreprendre des travaux de sécurisation électrique et d'éclairage à l'intérieur de l'église. L'entreprise SARL GAFFE a établi un devis de 7.994,50 € HT, soit 9.593,40 € TTC.

Cette opération peut être financée par le Département, à hauteur de 40% du montant HT, la TVA étant récupérable au titre du FCTVA.

Après délibération, le conseil municipal valide le projet à l'unanimité.



III – Projet sur l'ancien parking RD.1001 :

Plusieurs réunions et échanges se sont déroulés ces derniers mois à propos de l'avenir de l'ancien parking situé le long de la RD.1001, en particulier avec l'office HLM Baie de Somme Habitat qui souhaiterait y aménager un projet immobilier d'une vingtaine de logement environ.

Des négociations sont actuellement en cours entre BDSH et la propriétaire du terrain.

Un échange a également eu lieu avec l'Établissement Public Foncier (EPF), établissement participant à la rénovation des terrains et des friches, qui pourrait participer financièrement au projet, via l'achat du terrain. Si une dépollution du terrain s'avère nécessaire, l'EPF financera à hauteur de 80%, les 20% restant demeurant à la charge de Baie de Somme Habitat.

Dossier en cours et à suivre...



IV – Festivités du 14 Juillet :

Les festivités de la Fête Nationale sont mises en place.

Au programme : repas organisé par le Comité des Fêtes le 13/07 au soir, suivi d'un feu d'artifice tiré derrière la mairie comme chaque année.

Le 14 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11H, suivi d'un vin d'honneur à la mairie.



V – Informations diverses :

✓ Un couple de parents d'élève de la rue de la Halle a sollicité la création d'un nouvel arrêt de bus, au niveau de la boulangerie, estimant que l'arrêt de bus actuel, à la mairie, est trop éloigné de leur domicile.

Le Conseil Municipal décide de ne pas y donner suite, notamment pour des raisons de sécurité, le carrefour étant peu manœuvrable et le parking de la boulangerie relevant du domaine privé.



✓ Sylvie MOREL présente le document de travail reprenant le diagnostic et les cartographies actuelles de la commune, dans le cadre de l'élaboration et des futures orientations du PLUIH qui seront décidées avec la Communauté de Communes et validés par les services de l'Etat. Les cartes font notamment état des écoulements pluviaux et du bâti agricole. Des erreurs seront à rectifier sur les documents

**Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal
et Habitat**



Fermeture Mairie :

Le secrétariat de la Mairie sera fermé

Du 04 Août au 25 Août 2025 inclus.

Réouverture au public le Mardi 26 Août 2025

Durant cette période, les élus restent à votre disposition.

Adresse mail:

mairie.hautvillers-ouville@laposte.net



TONTE DES PELOUSES ET DES HAIES

**Conformément au règlement
préfectoral,**

**La tonte des pelouses est
autorisée uniquement**

- **Les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 14h à 19h30.**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Nous vous invitons à
respecter cette règle afin de
conserver de bonnes
relations avec vos voisins...

